|  |
| --- |
| **Déclaration du vendeur conformément à l'article 9, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil** |
| Nom et adresse du vendeur:  |  |
| Identification (par exemple numéro de lot ou de stock): | Dénomination du produit:  |
| Composants: (préciser tous les composants présents dans le produit/utilisés au cours du dernier procédé de production) ……………. ……………. ……………. ……………. …………….  |
| Je déclare que le produit n'a pas été obtenu «à partir» ou «par» des OGM au sens des articles 2 et 9 du règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil. Je n'ai pas connaissance d'informations qui donneraient à penser que cette affirmation est inexacte. Je déclare par conséquent que le produit susvisé est conforme aux dispositions de l'article 9 du règlement (CE) n° 834/2007 en ce qui concerne l'interdiction d'utiliser des OGM. Je m'engage à informer immédiatement mon client et son organisme/autorité de contrôle en cas de retrait ou de modification de la présente déclaration, ou si des informations nouvelles venaient à compromettre son exactitude. J'autorise l'autorité ou l'organisme de contrôle, au sens de l'article 2 du règlement (CE) n° 834/2007, dont relève mon client à vérifier l'exactitude de la présente déclaration et, le cas échéant, à prélever des échantillons en vue d'une analyse. J'accepte également que cette tâche soit réalisée par une institution indépendante désignée par écrit par l'organisme de contrôle. Le soussigné se porte garant de l'exactitude de la présente déclaration. |
| Pays :Lieu :Date :Signature du vendeur:  | Cachet de la société du vendeur (*le cas échéant*): |

Modèle déclaration non-OGM (CE 889/2008, annexe XIII)